

Ce règlement est un complément aux règlements édictés par Swiss Volley.

Art 1. REGLEMENT ADMINISTRATIF

1.1. Catégories

Le mouvement juniors se divise dans les catégories suivantes :

- M17
- M15
- M13
- Kids

Les catégories M19 & M23 doivent se référer au règlement des compétitions officielles (RCO) de SVRF.

1.2. Organisation et participation

Le championnat juniors est organisé par Swiss Volley Région Fribourg (SVRF) sous forme de tournois. Il est ouvert à toute équipe faisant partie d'un club affilié à SVRF.

Les Kids font l'objet de tournois organisés par les clubs en collaboration avec SVRF. Aucun frais d'inscription n'est requis par SVFR pour la participation aux différents tournois. Un club ne doit pas inscrire d'équipe(s) Kids auprès de SVFR pour un délai donné. Il peut, en fonction du nombre de joueurs, inscrire une ou plusieurs équipes d'un tournoi à un autre. De même, il peut participer au nombre de tournois qu'il le souhaite (inscription journée après journée) même si SVFR recommande la participation à l'intégralité des tournois régionaux. Des équipes venant d'autres fédérations sont aussi admises aux tournois de SVRF.

1.3. Obligations

L'inscription au championnat implique la participation obligatoire à tous les tournois. En cas d'absence, des sanctions seront prises contre le club.

1.4. Licences

Tous les participants doivent être en possession d'une licence ou un duplicata établi par Swiss Volley. Les copies de licence ne sont pas autorisées.

Pour les compétitions sous forme de tournois, les participants doivent être en possession d'une licence.

- M17 Juniors (LLJ)
- M15 Jeunesses M15 (LM15)
- M13 Mini M13 (LM13)
- Kids Kids Volley (LKV)

Lors des tournois, les équipes doivent être en possession des licences. Le responsable juniors peut en tout temps faire des contrôles et annoter les erreurs sur les feuilles de matchs.

1.5. Equipe mixte

Les équipes mixtes sont admises dans les catégories M17, M15 et M13. Dès lors, le règlement junior masculin s'applique pour ces rencontres. Elles ne peuvent pas prétendre à une participation aux finales suisses.

1.6. Equipe incomplète

Lors de son inscription, toute équipe doit être complète. Cela signifie que la liste d'équipe doit comporter au moins autant de noms qu'il y a de joueurs dans la catégorie concernée.

Si il manque plus d'un joueur, l'équipe perd ses matchs par forfait et est sanctionnée d'une amende. Elle peut cependant disputer ses matchs, éventuellement avec l'aide de joueurs présents dans la salle.

1.7. Equipe absente

Si une équipe ne se présente pas à un des tournois, elle perd tous les matchs de ce tournoi par forfait. Elle est sanctionnée d'une amende.

1.8. Forfait

Une équipe écope d'un forfait lorsqu'elle ne peut disputer valablement ses matchs lors d'un tournoi (voir les articles 6 et 7).

Les forfaits sont sanctionnés d'une amende.

1.9. Principe de répartition des joueurs dans les équipes

Pour autant que son âge le lui permette, un joueur peut jouer dans plusieurs catégories, mais pas simultanément. Il peut par exemple jouer en M15 le matin et en M13 l'après-midi. Il ne peut pas jouer dans différentes équipes d'une même catégorie. Il doit disputer tous les tournois dans la même équipe. La non-observation de cette règle entraîne la perte par forfait des matchs disputés avec une autre équipe.

1.10. Sanctions

La sanction sportive (forfait) est assortie d'une amende, selon le règlement des indemnités (RI). Le montant de l'amende est variable et dépend de la gravité de la faute et de ses conséquences pour le déroulement de la compétition.

Art 2. REGLEMENT TECHNIQUE

2.1. Déroulement des tournois

Les tournois ont lieu les samedis et/ou les dimanches prévus par SVRF.

- Horaire du samedi : 08.30 - 18.00
- Horaire du dimanche : 09.00 - 18.00 (M13 & Kids)
14.00 - 18.00 (M15 & M17)

Pour les catégories M13 à M17, des séances de planification des tournois sont organisées par SVRF en début de saison pour le 1^{er} tour et en milieu de saison pour le tour final.

Tout déplacement de match doit faire l'objet d'une demande motivée 5 jours avant la date du match. Le déplacement de match doit être validé par le responsable juniors SVRF. L'horaire du match déplacé est fixé selon entente entre les 2 responsables d'équipe. En cas de litige, le responsable juniors tranche.

Chaque équipe participant au championnat doit réserver des salles afin d'organiser des tournois. Une équipe ne proposant aucune salle, peut se voir imposer des frais d'organisations ainsi que des sanctions.

Les dates des tournois régionaux Kids sont fixées par SVRF et dans le temps. SVRF attribue les tournois aux clubs qui souhaitent organiser une manifestation. SVRF peut annuler un tournoi en entente avec le club organisateur.

2.2. Feuille de match

L'organisateur prépare les feuilles de match pour le tournoi et les contrôle après chaque match. Les feuilles de matchs doivent être envoyées dans les 24 heures au secrétariat de SVRF. Le délai non respecté peut faire l'objet d'une sanction.

L'organisateur du tournoi Kids rassemble les feuilles des participants selon le modèle mis à disposition de SVRF au tournoi et les contrôle avant le début des matchs, une fois les équipes participantes ayant présenté leurs licences. Les feuilles des participants doivent être envoyées dans les 24 heures à kids@swissvolley-fribourg.ch. Le délai non respecté peut faire l'objet d'une sanction.

2.3. Tirage au sort

L'équipe nommée en premier a droit au service lors du premier set, l'autre équipe choisit le camp.

2.4. Service et réception

Le service a lieu dans l'ordre déterminé par la rotation des joueurs, derrière la ligne de fond. Il est interdit de bloquer le service.

Après trois services consécutifs, l'équipe qui a le service doit faire une rotation pour les catégories M13 & M15.

2.5. Rotations

Les rotations sont obligatoires.

2.6. Jeu au filet

Les règles habituelles du volleyball concernant le filet sont appliquées. Les pénétrations sur la ligne médiane ou dans le camp adverse sont interdites.

2.7. Fautes techniques

Les fautes techniques évidentes doivent être sanctionnées dans toutes les catégories.

2.8. Durée des matchs

Les règles usuelles du volleyball s'appliquent, avec quelques adaptations en fonction du nombre d'équipes. En principe, les matchs sont disputés en deux sets gagnants à 25 points, le 3^{ème} set se joue jusqu'à 15 points.

Chaque match du championnat Kids dure 17 minutes. 3 minutes de pause sont accordées entre les matchs. Il est recommandé de faire une ou plusieurs longue(s) pause(s) générale(s) (au moins 15 minutes), en fonction de la durée totale du tournoi, après plusieurs matchs.

2.9. Temps morts

Chaque équipe dispose de deux temps morts par set.

2.10. Arbitrage

Chaque organisateur est responsable de l'arbitrage, par des membres du club organisateur. Il ne doit pas être inscrit sur la feuille de match en tant que joueur ou coach.

L'arbitre n'a pas besoin d'être agréé par la CRA.

Le championnat Kids ne requiert pas d'arbitrage spécifique. Les accompagnants appliquent les règles du jeu édictées par Swiss Volley (spécificité pour le niveau 4 : les accompagnants donnent le signal de mise en jeu à leurs joueurs). Si un club organisateur souhaite organiser des arbitres pour l'encadrement du jeu au niveau 4, il peut le faire ; les arbitres devront dans ce cas, appliquer les règles spécifiques du Kids Volley.

2.11. Kids

Les règles édictées par Swiss Volley s'appliquent. (Brochure [Kids Volley. Règles du jeu et guide de formation](#))

La catégorie Kids comprend les niveaux 1 à 4. Les enfants âgés de 5 à 10 ans peuvent participer en fonction de leurs niveaux respectifs aux restrictions et dérogations édictées ci-dessous ainsi qu'à l'article 5.

Les enfants âgés de 11 ans sont autorisés à participer aux tournois du niveau 4 pour une seule année. Par la suite, ils doivent continuer dans la catégorie M13 ou plus hautes. Ils doivent présenter les licences représentant le niveau M13 lors des tournois Kids.

2.11.1 Terrain et filet

Le terrain mesure 9 m par 6 m. Il est possible d'utiliser le terrain de badminton (limiter la longueur à 4,5 m par côté en utilisant du ruban adhésif).

La hauteur du filet est fixée à 2 m. Il doit être délimité à la hauteur des lignes latérales du terrain (antennes ou bandes latérales).

2.11.2 Forme de jeu

Tous les niveaux se jouent 3 contre 3. Une équipe se compose de 5 joueurs au maximum (filles et/ou garçons).

2.11.3 Ballons

Il est recommandé de jouer avec le ballon de mini volley (trial) d'une circonférence de 62 cm pour les trois premiers niveaux. Swiss Volley recommande le ballon Mikasa SKV5 Kids pour les niveaux 1-2 et les ballons Mikasa SV-2 School, SV-3 School et MVA123SL pour les niveaux 3-4.

Art 3. DIFFERENCES DE TEXTE FRANÇAIS / ALLEMAND

Le présent règlement a été rédigé en français. En cas de différences, la version française fait foi.

Art 4. ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement a été approuvé par le Comité régional de SVRF et entre en vigueur le 1^{er} août 2019.